

Sauvetage d'une blaireautière au Val d'Ajol

En février 2018 nous avons appris grâce à Pascale qu'un arrêté de destruction de blaireaux avait été signé sur le territoire communal du Val d'Ajol. En effet, un clan de blaireaux est installé depuis des décennies en contrebas d'une petite route qui s'est affaissée au fil du temps, les galeries passant sous la route. Les fortes pluies du mois de janvier et le passage de lourds grumiers ont gravement endommagé la chaussée, qui a dû être fermée à la circulation.

En 2011, nous avons déjà conseillé la commune pour des travaux de réfection superficiels (remblais) à cet endroit.

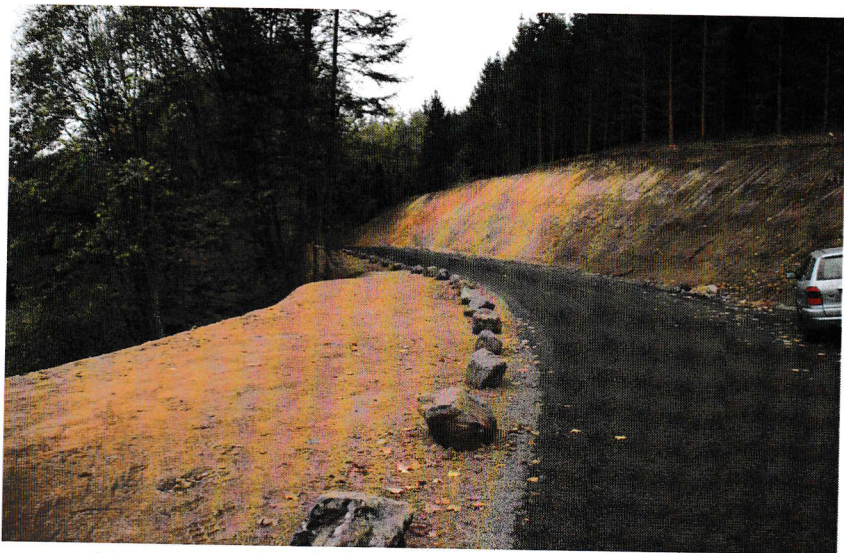


Des terriers imposants en aval de la route !

(Photo : V. ETIENNE)



La destruction des blaireaux n'avait aucune raison d'être, surtout en cette période de mise bas des jeunes blaireautins. Grâce à une intervention rapide et efficace auprès de Monsieur Le Maire, l'arrêté a été suspendu, puis finalement abrogé. Les blaireaux étaient sauvés !



Le nouveau tracé de la route (Photo : V. ETIENNE)

C'est chose faite depuis fin octobre.

Oiseaux-Nature remercie vivement la commune du Val d'Ajol, qui a agi en faveur de la préservation du blaireau !

Mais des travaux d'envergure s'imposaient, avec deux scénarii : creuser la route sur 6 mètres de profondeur, détruire les terriers naturels et en réinstaller artificiellement dans la structure. Le coût de cette opération aurait été très élevé, les perturbations importantes pour l'espèce, et il n'était pas certain que les blaireaux acceptent de s'installer dans ce terrier artificiel.

La commune a opté pour un décalage de l'emprise de la chaussée, en creusant le talus amont et en préservant ainsi totalement les terriers originels.